



Il n'y aura pas de pause sociale pour Sud !

Tract du syndicat Sud B2S et Filiales - section Aix - 05/2012

Au mois de février **SUD** dénonçait le système de pause appliqué sur B2S Aix estimant que les salariés se faisaient léser, s'appuyant sur le jugement rendu pour les salariés de Caen :

(rappel : « C'est sur cette base de 5 minutes de pause pour chaque heure de travail effectif que le Conseil des prud'hommes de Caen estime que les 21 salarié-es d'Armatix Caen embauché-es entre 2006 et 2008, sont « fondés à solliciter un rappel de salaire au titre du temps de pause non pris » et condamne Armatix verser les sommes dues (jugement du 4 novembre 2011).

Ainsi que la convention collective et sans oublier le fait qu'il nous semblait inadmissible que nous soyons en dessous du niveau de pause de la plus part des sites de B2S

Après que **Sud** est interpellé la direction local et direction nationale et après plusieurs échanges parfois houleux sur ce sujet... voici que la nouvelle direction, à la demande de **Sud**, se positionne enfin dessus.

Un petit pas pour B2S, un grand pas pour les salarié-es !

La direction a fait un premier pas vers nous avec la mise en place des **30 minutes de pause par jour à partir du 1er juin prochain**. Mais elle reste sourde sur le rappel de salaire. Aujourd'hui, l'entêtement de la direction sur ce dernier point, nous pousse à aller plus loin.

Nous déclenchons une procédure auprès des prud'hommes afin que les salarié-es de B2S Aix aient réparation !!! **Les élus de Sud (Miloud et Kader) vont se rapprocher de vous afin de faire le point.**

**Après cette 1ère victoire !
Mobilisons nous !!
Ne nous laissons plus faire !!!**